était encore à Takṣaçilâ, tandis que la tête se trouvait déjà à Bénarès n; puis, sur un mot de bienvenue du Maître, nil se transforma en un jeune mânava (lisez mâṇava) et, s'approchant du Buddha, se prosterna devant lui... n(1). Ainsi il est bien stipulé que, pour s'approcher du Buddha, il adopte, tout comme sur notre bas-relief, la forme humaine et même strictement humaine: aussi bien, le Buddha Kâçyapa lui avait-il prédit qu'il ne recouvrerait cette forme qu'au temps où le Çâkya-muni paraîtrait dans le monde n, et ce temps est justement venu.

Il ne dépend que de nous de serrer les choses de plus près encore. Que veulent dire exactement les traducteurs chinois et anglais à travers lesquels le texte du «Sûtra du grand départ» nous arrive, en parlant ainsi d'« un jeune manava »? Manava en sanskrit signifie sans doute « jeune homme » : mais, s'il n'avait ici un sens plus technique, on ne voit pas pourquoi le mot aurait été transcrit et non traduit. En réalité, il ne fait pas pléonasme : rappelons-nous seulement comment en lisant plus haut dans le Divyavadâna et le Mahâvastu l'histoire de la «prédiction de Dîpankara» (cf. p. 274), nous avons trouvé ce terme constamment accolé au nom du jeune étudiant brahmanique. Le témoignage chinois qui nous dit que «Elâpatra se transforma en un jeune mânava » n'est ainsi que l'équivalent exact du témoignage tibétain recueilli par Rockhill, d'après lequel « il prit l'apparence d'un jeune brahmane ». Tous deux ne font que répéter ce que, dans une occasion analogue, le Mahávagga nous a dit d'Indra (p. 458). Quant au type du brahmacarin, il nous est déjà trop familier, grâce à ces deux groupes de scènes (fig. 139-141 et 229-230) sans parler des tableaux d'ermitage où paraissent de jeunes «novices» (fig. 43, 142-143, 224-225, etc.), pour que nous puissions hésiter un instant à

⁽¹⁾ Cf. Divyâvadâna, p. 61; Mahâ-vastu, III, p. 383; Hiuan-tsang, Mém., I, p. 152, ou Rec., I, p. 137; Cunningham, A. S., II, p. 135; Fa-hien, p. 96;

A. Schiefner, Leben, p. 248-249; Rockhill, Life, p. 46; S. Beal; Rom. Leg., p. 276. — Cf., un peu plus bas (p. 534), l'emploi du féminin mâṇavikâ.